

Résumé

Formation en INTRA-Entreprise.

Nous consulter pour tarif et dates INTER-Entreprises

Objectif général : Maîtriser les obligations légales, prévenir les risques, identifier les situations à risque, conduire une enquête interne et mettre en œuvre les mesures de prévention et de traitement conformément au droit français.

Public et prérequis

Public concerné : Dirigeants, responsables RH, managers, membres élus du CSE, référents harcèlement, agents et salariés des secteurs public et privé.

Aucun prérequis spécifique

Les objectifs pédagogiques et professionnels

- Maîtriser les obligations légales
- Prévenir les risques
- Identifier les situations à risque
- Conduire une enquête interne
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de traitement conformément au droit français.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports juridiques illustrés par des exemples concrets
- Études de situations réelles
- Échanges d'expériences

Outils pédagogiques

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail

1. Comprendre le cadre juridique

- Définitions légales
- Distinction : harcèlement sexuel, agissements sexistes, outrage sexiste, agression sexuelle, discrimination
- Évolutions législatives récentes

2. Les obligations de l'employeur

- Obligation générale de sécurité
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- DUERP et prévention
- Information et affichages obligatoires

3. Les responsabilités des acteurs

- Direction
- Managers
- RH
- Référent harcèlement
- CSE
- Médecin du travail
- Inspection du travail
- Défenseur des droits

4. Identifier les situations à risque

- Cas pratiques

RÉFÉRENCE

RGCS65

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en flots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Analyse de jurisprudence
- Signaux faibles
- Témoins et victimes

5. Réagir efficacement

- Procédure d'alerte
- Enquête interne
- Mesures conservatoires
- Sanctions disciplinaires
- Suites pénales

Le harcèlement moral au travail

1. Définition et qualification juridique

- Critères du harcèlement moral
- Différence : conflit, tension, management exigeant, souffrance au travail, harcèlement moral

2. Les responsabilités de chacun

- Employeur
- Encadrement
- RH
- CSE
- Salariés
- Fonction publique

3. Prévenir le risque

- Organisation du travail
- Management
- RPS
- DUERP
- Indicateurs d'alerte

4. Gérer une situation de harcèlement

- Recueil des faits
- Auditions
- Enquête interne
- Protection des victimes
- Protection des témoins

5. Conséquences juridiques

- Responsabilités civiles
- Responsabilités pénales
- Faute grave
- Réparation du préjudice
- Jurisprudence récente

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

19/08/2026

Observations

Formation proposée par notre organisme ETUDOC :

Parc des Glaisins - 7 rue du Pré Faucon - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY - 04 50 64 12 00 -

Association – APE : 8559 B

Siret : 775 654 452 00033

TVA : FR 07 775 654 452

Décl. Existence : 82 74 000 01 74